



*Municipalité
de St-Norbert*

MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

14 mai 2018

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Norbert tenue le lundi 14 mai 2018 à 20h00, au lieu ordinaire des séances, au 4 rue Laporte Saint-Norbert, à laquelle sont présents :

Monsieur le maire : Michel Lafontaine
Mesdames les conseillères : Hélène Houde
Lise L'Heureux
Messieurs les conseillers : Michel Fafard
Jacques Boisvert
Cédric Tremblay
Patrick Pilon

Les membres présents forment quorum sous la présidence de M. le maire Michel Lafontaine.

Est aussi présente, madame Caroline Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 20h00.

ADMINISTRATION

Point d'information

La résolution #2017-12-270 a été modifiée au livre des délibérations par la direction générale pour préciser que M. Jacques Boisvert a été nommé maire **suppléant et substitut du maire à la MRC de D'Autray** à compter de ce jour et pour l'année 2018.

2018-05-085

(1) Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Michel Fafard

Appuyé par Jacques Boisvert

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous, la section affaires nouvelles demeure ouverte :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2018
3. Comptes à approuver et à payer
4. Acceptation du dépôt et approbation des états financiers et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2017
5. Demande au conseil de la MRC - compétence en matière de logement social
6. Vacances estivales 2018 – Fermeture du bureau municipal
7. Demande de l'école Sainte-Anne de Saint-Norbert
8. Demande de la FADOQ de Saint-Norbert
9. Demande des Chevaliers de Colomb de Saint-Norbert
10. Reddition de compte dans le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) 2017-2018
11. Demande au ministère des Transports – installation de radars pédagogiques sur la rue Principale et sur la rue des Érables à Saint-Norbert
12. Permis de voirie - demandé au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
13. Travaux au chalet des loisirs
14. Demande financière du Service récréatif de St-Norbert Inc.
15. Dépôt d'un projet dans le cadre du Programme d'appui aux projets et aux événements récurrents de la MRC de D'Autray – Marché fermier 2018
16. Réparation de la fournaise à l'huile de l'église
17. Modification de la résolution #2018-04-081 – chauffage de l'église



MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

14 mai 2018

*Municipalité
de St-Norbert*

18. Modification de la résolution #2018-04-082 - Salle multifonctionnelle de l'église nommée L'Espace Culturel Jean-Pierre Ferland
19. Mandats particuliers à CSEN
20. Accusé réception – correspondance de M. Christian Biron – projet de Ciné-Club
21. Accusé réception – correspondance de Mme Josée Raynault – collecte des matières organiques
22. Mesures de l'accumulation des boues dans les étangs aérés
 - a. (AJOUT) Changement de nommée au comité bibliothèque
 - b. (AJOUT) Dépôt d'une carte de remerciement des élèves de l'école Saint-Anne
23. Période de questions
24. Levée de l'assemblée

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

2018-05-086

(2) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2018

Considérant que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2018, que les décisions qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu ledit procès-verbal et que sa lecture en est exemptée;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par Hélène Houde

Appuyé par Patrick Pilon

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2018 soit adopté tel que rédigé.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

2018-05-087

(3) Comptes à approuver et à payer

Considérant que le conseil municipal a reçu la liste des déboursés du 10 avril au 14 mai 2018 sur laquelle figure l'ensemble des dépenses à approuver et à payer :

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par Michel Fafard

Appuyé par Hélène Houde

D'approuver les comptes tels que décrits ci-dessous :

Chèques et prélèvements émis du 10 avril au 14 mai 2018	98 931.89 \$
Salaires payés au cours du mois d'avril	10 531.28 \$
Total	109 463.17 \$

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

2017-05-088

(4) Acceptation du dépôt et approbation des états financiers et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2017

Considérant que Mme Mélanie Morel, CPA représentant de DCA comptables agréés, a présenté les états financiers effectifs au 31 décembre 2017 au conseil municipal lors de la préparatoire tenue le 7 mai dernier;



MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

14 mai 2018

*Municipalité
de St-Norbert*

Considérant que le rapport financier se résume comme suit :

- des revenus de fonctionnement de 1 167 848 \$
- des revenus d'investissement de 55 864 \$
- des dépenses de fonctionnement de 1 096 584 \$
- des acquisitions en immobilisations de 155 451 \$
- pour un excédent de l'exercice (à des fins fiscales) de 149 337 \$ portant l'excédent non affecté à 638 600 \$;

et le rapport de l'auditeur indépendant qui, à leur avis, donnent à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Norbert ;

Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière a fait le dépôt des documents cités au premier considérant ;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par Lise L'Heureux
Appuyé par Michel Fafard

- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;
- Que le conseil municipal de Saint-Norbert accepte le dépôt des états financiers de la Municipalité effectifs au 31 décembre 2017 et du rapport de l'auditeur indépendant ;
- Que le conseil municipal de Saint-Norbert approuve les états financiers effectifs au 31 décembre 2017 et le rapport de l'auditeur indépendant tel que présenté par Mme Mélanie Morel, CPA-CA représentant de DCA comptables agréés.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

2018-05-089

(5) Demande au conseil de la MRC - compétence en matière de logement social

Considérant que la Société d'habitation du Québec a initié un processus afin de favoriser le regroupement des Offices municipaux d'habitation (OMH);

Considérant qu'il est de l'intérêt de la municipalité de Saint-Norbert de favoriser un regroupement à l'échelle de la MRC de D'Autray;

Considérant les dispositions de l'article 678.0.2.1 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1) concernant l'acquisition de compétence par la MRC dans le domaine du logement social;

Considérant qu'à terme, les charges en lien avec l'exercice de cette compétence par la MRC feraient l'objet d'une partie de budget spécifique et assumées par les municipalités sur lesquelles la MRC exerce sa compétence;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par Hélène Houde
Appuyé par Patrick Pilon

De demander au conseil de la MRC d'adopter une résolution d'intention initiant un processus d'acquisition de compétence en matière de logement social sur le territoire des municipalités de Ville Saint-Gabriel, Saint-Norbert, Ste-Elisabeth, Lanoraie, Saint-Cuthbert, Saint-Barthélemy, Berthierville, St-Ignace-de-Loyola et Lanoraie, en vue de créer l'Office régional d'habitation (ORH) de la MRC de D'Autray.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

14 mai 2018

*Municipalité
de St-Norbert*

2018-05-090

(x) Vacances estivales 2018 – Fermeture du bureau municipal

Considérant que la période des vacances de la construction est toujours plus tranquille au niveau administratif;

Considérant qu'il est de ce fait justifié de fermer le bureau municipal et de permettre aux employés municipaux réguliers d'y prendre leurs vacances;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par Jacques Boisvert
Appuyé par Hélène Houde

Que le bureau municipal soit fermé les semaines du 22 et 29 juillet 2018.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

2018-05-091

(7) Demande de l'école Sainte-Anne de Saint-Norbert

Considérant que le conseil d'établissement de l'école Sainte-Anne de Saint-Norbert a adopté la résolution CÉ-999-2018-04-26 par laquelle il demande au conseil municipal une contribution de 65 \$ pour chaque enfant inscrit à l'école pour diminuer le coût du matériel scolaire obligatoire et du même fait la facture globale ;

Considérant que le conseil municipal avait prévu une telle contribution à l'intérieur de son budget 2018 (70 enfants à 60 \$ chaque = 4 200 \$) ;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par Michel Fafard
Appuyé par Jacques Boisvert

- Que le conseil municipal de Saint-Norbert verse à l'école Saint-Anne pour chaque élève Norbertois (e) un montant de 60 \$;
- Que ce montant sera versé à la réception du nombre d'élèves résidant à Saint-Norbert, et ce dès l'automne 2018 pour l'année scolaire 2018-2019.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

2018-05-092

(8) Demande de la FADOQ de Saint-Norbert

Considérant que Mme Hélène Beaufort, présidente de la FADOQ de Saint-Norbert, a adressé une demande au conseil le 11 avril 2018 ;

Considérant que cette demande vise à donner accès au local au sous-sol de la salle municipale (anciennement utilisé par le Cercle des Fermières de Saint-Norbert) ;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par Patrick Pilon
Appuyé par Hélène Houde

Que le conseil municipal autorise la FADOQ à utiliser le local au sous-sol de la salle municipale aux fins de leurs activités.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

14 mai 2018

*Municipalité
de St-Norbert*

2018-05-093

(9) Demande des Chevaliers de Colomb de Saint-Norbert

Considérant que M. Michel Lafontaine, président des Chevaliers de Colomb de Saint-Norbert, a adressé une demande au conseil le 19 avril 2018 ;

Considérant que cette demande sollicite une contribution financière de 500 \$ de la part du conseil municipal ;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par Jacques Boisvert
Appuyé par Michel Fafard

Que le conseil municipal verse une aide financière de 500 \$ aux Chevaliers de Colomb de Saint-Norbert.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

TRANSPORT

2018-05-094

(10) Reddition de compte dans le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) 2017-2018

Attendu que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 24 727 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017 ;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Considérant que le dossier de vérification a été constitué;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par Michel Fafard
Appuyé par Jacques Boisvert

Et résolu et adopté que la municipalité de Saint-Norbert informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

2018-05-095

(11) Demande au ministère des Transports – installation de radars pédagogiques sur la rue Principale et sur la rue des Érables à Saint-Norbert

Considérant que les vitesses de 50 km/h aux entrées du village de Saint-Norbert et de 30km/h dans la zone scolaire ne sont définitivement pas respectées par une majorité d'usagers ;

Considérant que le conseil municipal de Saint-Norbert tient à assurer la sécurité de tous les usagers de la route sur son territoire et plus particulièrement celle des enfants dans la zone scolaire ;

Considérant que ces deux routes sont sous la juridiction du ministère des Transports ;



MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

14 mai 2018

*Municipalité
de St-Norbert*

Considérant que les radars pédagogiques sont des outils d'information qui affichent la vitesse de l'usager de la route ;

Considérant que les radars pédagogiques effectuent un rappel et influencent le conducteur à ajuster sa vitesse au besoin dans le secteur ciblé ;

Considérant que le conseil municipal est d'avis que la disposition de tels radars pourrait avoir une modification positive sur le comportement des usagers de la route ;

Considérant que le Ministère prend en charge le coût des analyses, de la fourniture et de l'installation, si après évaluation, le radar est considéré pertinent ;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par Michel Fafard
Appuyé par Patrick Pilon

Que le conseil municipal de Saint-Norbert demande au ministère des Transports de procéder à une analyse de la pertinence de radars pédagogiques aux entrées de la municipalité de Saint-Norbert soit sur la rue Principale (route 347) en direction nord et sud et sur la rue des Érables en direction ouest.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

2018-05-096

(12) Permis de voirie - demandé au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Attendu que la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Attendu que la municipalité doit obtenir un permis de voirie du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour intervenir sur les routes entretenues par le Ministère;

Attendu que la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'oeuvre;

Attendu que la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis de voirie émis par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Attendu que la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par Jacques Boisvert
Appuyé par Hélène Houde

- Que la municipalité demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de lui accorder les permis de voirie au cours de l'année 2018 et qu'elle autorise Caroline Gagnon, directrice générale, à signer les permis de voirie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 \$; puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses du permis de voirie.
- De plus, la municipalité s'engage à demander, chaque fois qu'il le sera nécessaire, le permis requis.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

14 mai 2018

*Municipalité
de St-Norbert*

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

LOISIRS ET CULTURE

2018-05-097

(13) Travaux au chalet des loisirs

Considérant que le maire souhaitait des travaux de réaménagement au chalet des loisirs suite à des discussions avec des membres du C.A. du Service récréatif ;

Considérant que le maire a demandé à tous ses élus, par courriel, une autorisation de travaux pour une valeur estimée de 1500 \$;

Considérant que quatre des six conseillers ont répondu être en faveur de ces travaux ;

Considérant que les Chevaliers de Colomb ont payé une partie des matériaux ;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par Hélène Houde

Appuyé par Jacques Boisvert

Que le conseil municipal :

- entérine la décision de réaliser des travaux au chalet des loisirs ;
- autorise le remboursement aux Chevaliers de Colomb d'une somme de 120.79 \$ pour l'achat de matériaux.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

2018-05-098

(14) Demande financière du Service récréatif de St-Norbert Inc.

Considérant que M. Patrice Lafontaine, président, et M. Jonathan Legault, secrétaire-trésorier, du Service récréatif St-Norbert Inc. ont présenté au conseil municipal le 7 mai dernier la résolution de leur C.A # srsn-998-2018-05-02 énonçant leurs demandes financières ;

Considérant que la demande se résume comme suit :

- Pour le **poste de coordonnatrice**
Notre demande est de **9000\$ pour son salaire** DAS incluses.
- Pour les **postes d'animateur**
Notre demande pour les 3 animateurs est de **13 302,43\$ pour les salaires 8 sem** DAS incluses
- Pour les **postes d'aide-animateur**
Notre demande pour l'aide-animateur est de **2778,71\$ pour son salaire 8 sem** DAS incluses
- Pour le **camp de jour**
Notre demande est de payer le coût de transport qui est évalué à un **maximum de 1000\$** pour 3 sorties.

Considérant que le total des demandes financières est de 26 081.14 \$;

Considérant que de ce montant le Service récréatif s'engage à rembourser à la Municipalité les sommes reçues par les programmes de subvention à l'emploi tels que Emploi-Été Canada (6 587\$) et Desjardins Jeunes au travail (1 680\$) ;



MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

14 mai 2018

*Municipalité
de St-Norbert*

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par Hélène Houde
Appuyé par Jacques Boisvert

Que le conseil municipal octroie l'aide financière demandée relative aux salaires et que cette dernière soit versée selon les modalités suivantes :

- | | |
|----------------|----------|
| ▪ 15 mai : | 8 360 \$ |
| ▪ 15 juin : | 8 360 \$ |
| ▪ 15 juillet : | 8 361 \$ |

Que la directrice générale soit autorisée à émettre les chèques pour chacun des versements à date due ;

Que le versement de l'aide financière demandée relative au transport pour les sorties soit versé sur réception d'une facture du Service récréatif St-Norbert Inc. d'un montant maximum de 1000 \$;

Que la résolution # srsn-998-2018-05-02 du Service récréatif St-Norbert Inc. soit jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents

2018-05-099

(15) Dépôt d'un projet dans le cadre du Programme d'appui aux projets et aux événements récurrents de la MRC de D'Autray – Marché fermier 2018

Considérant que la municipalité souhaite présenter un projet de Marché Fermier pour la saison estivale 2018 dans le cadre du Programme d'appui aux projets et aux événements récurrents de la MRC de D'Autray;

Considérant que madame Hélène Blondin, coordonnatrice de l'évènement, a complété le formulaire requis pour le dépôt du projet ;

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance du projet;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par Michel Fafard
Appuyé par Patrick Pilon

Que madame Blondin, coordonnatrice, et madame Gagnon, directrice générale, dépose auprès du comité d'analyse à la MRC le projet de Marché fermier pour la saison estivale 2018 et qu'elles soient conjointement autorisées à agir à titre de répondantes officielles dans ce dossier.

Monsieur le maire demande le vote. Cédric Tremblay déclare son intérêt particulier pour cet objet; il n'a pas participé aux délibérations, n'a pas voté et n'a pas tenté d'influencer. La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil votants.

2018-05-100

(16) Réparation de la fournaise à l'huile de l'église

Il est proposé par Jacques Boisvert
Appuyé par Michel Fafard

Que le conseil municipal autorise l'achat et l'installation par Guillemette Énergie d'un ensemble de pièges à son / économiseur d'énergie au coût de 644.80 \$ plus taxes.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

14 mai 2018

*Municipalité
de St-Norbert*

2018-05-101

(17) Modification de la résolution #2017-04-081 – chauffage église

Il est proposé par Hélène Houde

Appuyé par Jacques Boisvert

De modifier la résolution #2017-04-081 par l'ajout de M. Yvon Laporte, membre de CSEN, comme personne autorisée, au même titre que Jacques Boisvert, conseiller municipal, à :

- installer l'application de contrôle à distance du chauffage de l'église (NEST);
- discuter avec Guillemette Énergie pour résoudre les problèmes de chauffage et comprendre le fonctionnement de l'application.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

2018-05-102

(18) Modification de la résolution #2018-04-082 - Salle multifonctionnelle de l'église nommée L'Espace Culturel Jean-Pierre Ferland

Considérant les recommandations du comité CSEN sur la dénomination du site de l'église ;

Considérant les recommandations du comité CSEN sur le nom dudit comité devenu obsolète :

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par Jacques Boisvert

Appuyé par Patrick Pilon

- Que le site de l'église, terrain et bâtisses, sis au 2111 rue Principale, lot rénové # 3 452 207, porte le nom de *L'Espace Culturel Jean-Pierre Ferland* ;
- Que la nef et le cœur de l'église, communément appelés depuis sa transformation, salle multifonctionnelle, porte le nom de *Salle Jean-Pierre Ferland* ;
- Que l'espace entre le cœur et la sacristie porte le nom de *Salle de service* ;
- Que la sacristie porte le nom de *Salle Judith Dalpé* ;
- Que le comité pour la sauvegarde de l'église Norbertoise (CSEN) reconnu par la résolution # 2018-02-039 soit dorénavant appelé *Comité pour L'Espace culturel Jean-Pierre Ferland* ;

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

2018-05-103

(19) Mandats particuliers au comité pour L'Espace culturel Jean-Pierre Ferland

Il est proposé par Jacques Boisvert

Appuyé par Michel Fafard

Que le conseil municipal demande au *Comité pour L'Espace culturel Jean-Pierre Ferland* de travailler sur des dossiers particuliers pour présentation au conseil municipal en vue d'une décision ;

Considérant que les dossiers sont les suivants :

- Préparation d'un dossier préliminaire en vue de l'obtention d'une subvention pour différents aménagements de *L'espace culturel Jean-Pierre Ferland*
- Préparation d'un dossier préliminaire pour le projet du dragage de l'étang Bonaventure
- Préparation du renouvellement du protocole d'entente 2018-2023 avec la Fabrique St-Martin-de-la-Bayonne



MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

14 mai 2018

*Municipalité
de St-Norbert*

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

2018-05-104

(20) Accusé réception – correspondance de M. Christian Biron – projet de Ciné-Club

Considérant que M. Christian Biron s'est adressé au conseil, dans une correspondance du 18 mars 2018, pour présenter un projet de Ciné-Club ;

Considérant que cette demande nécessite un certain investissement de la part de la municipalité pour l'acquisition d'équipement permettant la réalisation d'un tel projet ;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par Jacques Boisvert

Appuyé par Hélène Houde

D'accuser réception de la correspondance de M. Biron et d'analyser la faisabilité du projet.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

HYGIÈNE DU MILIEU

2018-05-105

(21) Accusé réception – correspondance de Mme Josée Raynault – collecte des matières organiques

Considérant le mot du maire parut dans *Le Norbertoïis* de mai 2018 traitant entre autre de la collecte éventuelle des matières organiques ;

Considérant que Mme Raynault s'est adressée au conseil, dans une correspondance du 2 mai 2018, pour demander la collecte des matières organiques et exprimer des arguments pouvant aider le conseil dans la réflexion de ce dossier ;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par Lise L'Heureux

Appuyé par Michel Fafard

D'accuser réception de la correspondance de Mme Raynault et de la prendre en considération dans les discussions futures.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

2018-05-106

(22) Mesures de l'accumulation des boues dans les étangs aérés

Considérant que le Programme d'assainissement des eaux usées du Québec exige que les propriétaires des stations d'épuration de type « étangs aérés » procèdent à une mesure d'accumulation des boues à tous les trois (3) ans et à chaque année dès que le pourcentage de boues dépasse 10% et dans le cas du dernier étang, une fois par année dès que le niveau de boues se situe à moins d'un mètre sous le radier de sortie;

Considérant qu'à Saint-Norbert, la mesure d'accumulation des boues devait être effectuée en 2017 suite à sa vidange en 2016 ;

Considérant que le conseil municipal avait fait le choix de reporter à une date ultérieure la mesure de boues puisque la vidange venait tout juste d'être effectuée (#2017-05-114) ;

Considérant que Nordikeau a soumis son offre de service pour ces travaux en 2018 au coût de 1080 \$ plus taxes ;



MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

14 mai 2018

*Municipalité
de St-Norbert*

Considérant que cette dépense était prévue au budget 2018 ;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par Jacques Boisvert
Appuyé par Michel Fafard

De mandater Nordikeau pour effectuer la mesure de l'accumulation des boues au coût de 1080\$ plus taxes.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

AFFAIRES NOUVELLES ET DIVERS

2018-05-107

(AJOUT) Changement de nommée au comité bibliothèque

Considérant la résolution no 2017-12-271 lors de laquelle Mme Lise L'Heureux avait été nommée au comité bibliothèque;

Considérant que Mme Hélène Houde accepte de prendre un comité supplémentaire ;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par Patrick Pilon
Appuyé par Michel Fafard

Que Mme Hélène Houde remplace Mme Lise L'Heureux au comité bibliothèque.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

DÉPÔT

(AJOUT) Dépôt d'une carte de remerciement des élèves de l'école Saint-Anne

M. Jonathan Legault remet une carte de remerciement de la part des élèves de l'école Saint-Anne. Les enfants remercient le conseil d'avoir fait balayer la cour d'école et le stationnement; ils peuvent ainsi jouer dehors de façon sécuritaire.

(23) PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-05-107

(24) Levée de l'assemblée

Il est proposé par Jacques Boisvert
Appuyé par Hélène Houde

Que la séance soit levée à 21h30.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

Michel Lafontaine
Maire

Caroline Gagnon, directrice générale
secrétaire-trésorière

Je, Michel Lafontaine, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Lafontaine, maire



*Municipalité
de St-Norbert*

MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

14 mai 2018

